



Règlement de la BOUSE D'OR

Amfreville le 6 Octobre 2013 14H-17H

Le règlement est susceptible d'évoluer, seul le règlement affiché sur le terrain le jour du jeu est valable.

Le principe :

Deux vaches vagabondent gaiement sur un terrain découpé en 1 000 cases.
Le gros lot est pour le détenteur de la case qui reçoit la dernière bouse bien ronde.

Le gros lot est de 1000€ !

Les billets :

Le prix du billet est de 3 euros. Les billets sont numérotés de 1 à 1.000, correspondent à des cases aléatoirement réparties sur le terrain. Le plan sera affiché le jour même.
Pas de vente aux noms de mineurs.

Le terrain :

Le terrain est délimité en cases de 1 m², c'est-à-dire 32 sur 32 mètres (1024 m²), clôturé par un fil électrique à 5 mètres des cases.

Le public réparti autour du terrain se trouve à 15 mètres des cases.

Les cases des angles sont supprimées (6 cases à supprimer à chaque angle).

Les relevés seront faits par la méthode GPS. Précision de l'ordre du centimètre !

Déroulement :

Le jeu débutera à 14h00 et finira à 17h00.

Si aucune bouse ne c'est lourdement écrasée sur l'herbe il y aura un tirage au sort.

La bouse / Le gagnant :

Si la bouse touche plusieurs cases c'est l'endroit de la plus grande quantité de bouse ronde qui détermine le gagnant.

Sont exclues les bouses en marchant ou qui « fument ».

La décision finale sera prise par 3 juges.

Les 6 cases de chaque angles étant supprimées si la vache bouse dans les coins, le gagnant sera la case se rapprochant de la bouse; idem si la bouse est le long du fil.

Si le gagnant n'est pas présent le jour du jeu, il sera contacté par téléphone.

En cas de force majeure, si le jeu ne pouvait pas se dérouler normalement (vaches échappées, très mauvais temps...) un tirage au sort des billets sera effectué pour désigner le gagnant.

Le Café Associatif de la Poste